



economiesuisse
M. Jan Atteslander
Hegibachstrasse 47
Postfach
8032 Zürich

Lausanne, le 9 mars 2010

U:\1p\politique_economique\consultations\2010\POL1012.docx\MAP\gir

Consultation sur la mise à jour de la position d'economiesuisse concernant l'UE

Monsieur,

Nous avons bien reçu votre courrier du 12 février dernier relatif au projet mentionné sous rubrique et vous en remercions.

Le document "EU-Politik der Schweiz: Bilateraler Pragmatismus" présente de manière claire et synthétique la situation actuelle et les développements à venir des relations contractuelles entre la Suisse et l'Union européenne (UE). Nous trouvons particulièrement intéressante l'approche consistant à partir de la situation existante pour examiner les différents scénarii envisageables, en identifiant les avantages et inconvénients de chaque alternative, afin d'en dégager la solution qui paraît la plus avantageuse pour la Suisse.

Les options ont été analysées selon trois critères: "capacité concurrentielle", "accès au marché" et "souveraineté de la politique économique". A notre sens, un quatrième critère devrait être utilisé: l'aspect "politiquement réalisable" de chaque scénario, tant sur le plan interne qu'international. Ce critère paraît d'autant plus important qu'il s'agit d'une approche pragmatique de la situation.

Si l'on prend l'exemple de la poursuite de la voie bilatérale (scénario II), le document fait bien allusion aux difficultés croissantes qu'il y aura à négocier des accords sectoriels avec une UE toujours plus grande et aux intérêts toujours plus hétérogènes. Mais la question mériterait d'être creusée – également pour les autres scénarii - afin de s'assurer, autant que faire se peut, que la voie retenue est réellement pragmatique.

Nous notons également que le document ne fait nullement mention des conséquences politiques propres à chaque voie, si ce n'est sous l'angle des nécessaires changements institutionnels qu'impliqueraient certains choix. Il est vrai que l'approche est focalisée - à juste titre - sur les conséquences économiques, mais le "coût politique" ne sera pas le même pour l'isolement, la voie bilatérale ou l'adhésion, et il aura nécessairement des répercussions économiques importantes, bien que difficilement calculables. Le document mentionne le cas de l'Autriche et du Luxembourg dont l'appartenance au club de l'UE ne les a pas empêchés de figurer provisoirement sur la liste grise de l'OCDE. On ne peut toutefois que constater que les récentes attaques - d'horizons variés - dont la Suisse a été la cible ont été particulièrement nombreuses et

virulentes en comparaison internationale. Ces récents développements sont inquiétants car ils sont de nature à ébranler la sécurité du droit et la confiance de l'économie en nos institutions, deux atouts essentiels que la Suisse se doit de préserver.

Cela dit, nous suivons les remarques et conclusions exposées dans le document et adhérons au choix de la voie bilatérale qui paraît effectivement, au jour d'aujourd'hui, présenter le meilleur bilan avantages / inconvénients. Malgré les difficultés qui ne manqueront pas de se présenter, la Suisse peut s'appuyer sur le fait qu'elle reste l'un des partenaires économiques principaux de l'UE et qu'à ce titre, son poids dans la négociation n'est pas négligeable. Nous estimons toutefois que les aspects politiques évoqués ci-dessus devraient être davantage pris en compte dans l'appréciation globale.

En vous remerciant de votre consultation, nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

CHAMBRE VAUDOISE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

Guy-Philippe Bolay
Directeur adjoint

Mathieu Piguet
Sous-directeur